



Ad. E.

Me Warren J. Newman, Ad. E.
Ministère de la Justice du Canada
Ottawa

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

Me Warren J. Newman est avocat général principal de la section du droit administratif et constitutionnel du ministère de la Justice du Canada. Il exerce le droit public au sein du ministère et des institutions fédérales depuis plus de 25 ans.

CONTRIBUTION

Me Newman a comparu à maintes reprises devant les tribunaux judiciaires tant québécois que canadiens, de même que devant la Cour suprême du Canada, notamment dans le *Renvoi relatif aux droits linguistiques du Manitoba* et le *Renvoi relatif à la sécession*. ● Il a témoigné à titre de juriste-expert devant plusieurs comités du Sénat et de la Chambre des communes sur divers projets de loi et des questions de droit public et constitutionnel. ● À titre de professeur auxiliaire, il donne le cours de droit public fondamental à la section de droit civil de l'Université d'Ottawa et il est directeur du programme de maîtrise en droit constitutionnel à la Faculté de droit d'Osgoode Hall, où il donne le cours sur le fédéralisme et les institutions législatives et politiques. ● Il est régulièrement sollicité comme conférencier dans des colloques d'envergure nationale et internationale. Il est aussi l'auteur de nombreux textes et ouvrages portant sur les principes constitutionnels et la primauté du droit, entre autres.

RAYONNEMENT

Il a reçu la prime du sous-ministre de la Justice pour son excellence professionnelle (1989), la prime au mérite du sous-ministre de la Justice (1997) et une mention d'honneur du ministre de la Justice du Canada pour son engagement envers la promotion de la dualité linguistique et juridique du pays (1998).